



CENTRE NATIONAL DE FORMATION FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE FEDERALE BREVET FEDERAL

La validation des acquis de l'expérience fédérale (VAEF) produit les mêmes effets que tout autre mode de contrôle de certification des compétences.

Peuvent être prises en compte, au titre de la validation, l'ensemble des compétences acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme.

La VAE peut donner lieu à l'attribution de la totalité de la certification. En cas de validation partielle, le jury peut fixer les modalités d'un contrôle complémentaire.

La durée minimale d'activité requise ne peut être inférieure à 1 an.

Pour les Sportifs de Haut Niveau ayant été inscrits sur la liste officielle reconnue par le Ministère des Sports au cours des 5 dernières années, la durée minimale d'activité d'encadrement requise est de 1 an également.

Les diplômes pouvant être délivrés par VAEF au sein de la FFPJP sont les diplômes :

- ↪ Initiateur
- ↪ Brevet fédéral éducateur 1° degré
- ↪ Brevet fédéral entraîneur 2° degré

Les conditions nécessaires d'accession à ce dispositif

- ↪ Être licencié de la FFPJP.
- ↪ Être en situation réelle d'encadrement au moment de la demande et pouvoir justifier de l'avoir été pendant au moins 3 ans lors des 5 dernières années.
- ↪ Être titulaire du PSC1 ou d'un diplôme équivalent
- ↪ Remplir très précisément le dossier de demande ci-dessous et joindre les documents et attestations demandés

La partie 1 du dossier permettra de vérifier la recevabilité de votre demande, c'est-à-dire si vous remplissez les conditions nécessaires d'accès au dispositif.

Supports d'évaluation pour la VAEF

Le dossier doit comporter le descriptif de deux expériences au minimum permettant d'apprécier les compétences requises pour l'obtention du Brevet Fédéral visé :

- ↪ une situation de gestion d'une école de pétanque ou d'une équipe en compétition
- ↪ une situation d'entraînement, de perfectionnement ou d'initiation
- ↪ une situation de formation de cadre (uniquement pour les personnes souhaitant valider le BF2)

La partie 2 du dossier vous permettra de décrire vos expériences en rapport avec les compétences attendues dans le diplôme fédéral visé.



Commission d'évaluation du dossier VAEF:

Le jury est constitué :

- ↪ D'un représentant du comité directeur de la FFPJP, Membre du CNF
- ↪ D'un représentant de la Direction Technique Nationale, Membre du groupe des formations

L'évaluation menée à partir du dossier pourra être complétée par un entretien, à la demande où du candidat où de la Commission d'Evaluation

Dossier à renvoyer **1 mois avant la date d'examen du diplôme, fixée dans le calendrier annuel**, avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

CENTRE NATIONAL DE FORMATION
Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
13 Rue Trigance
13002 MARSEILLE

Tout dossier incomplet, où n'apparaîtraient pas, par exemple, les attestations ou la description des expériences, ne sera pas pris en compte

CONTACT:

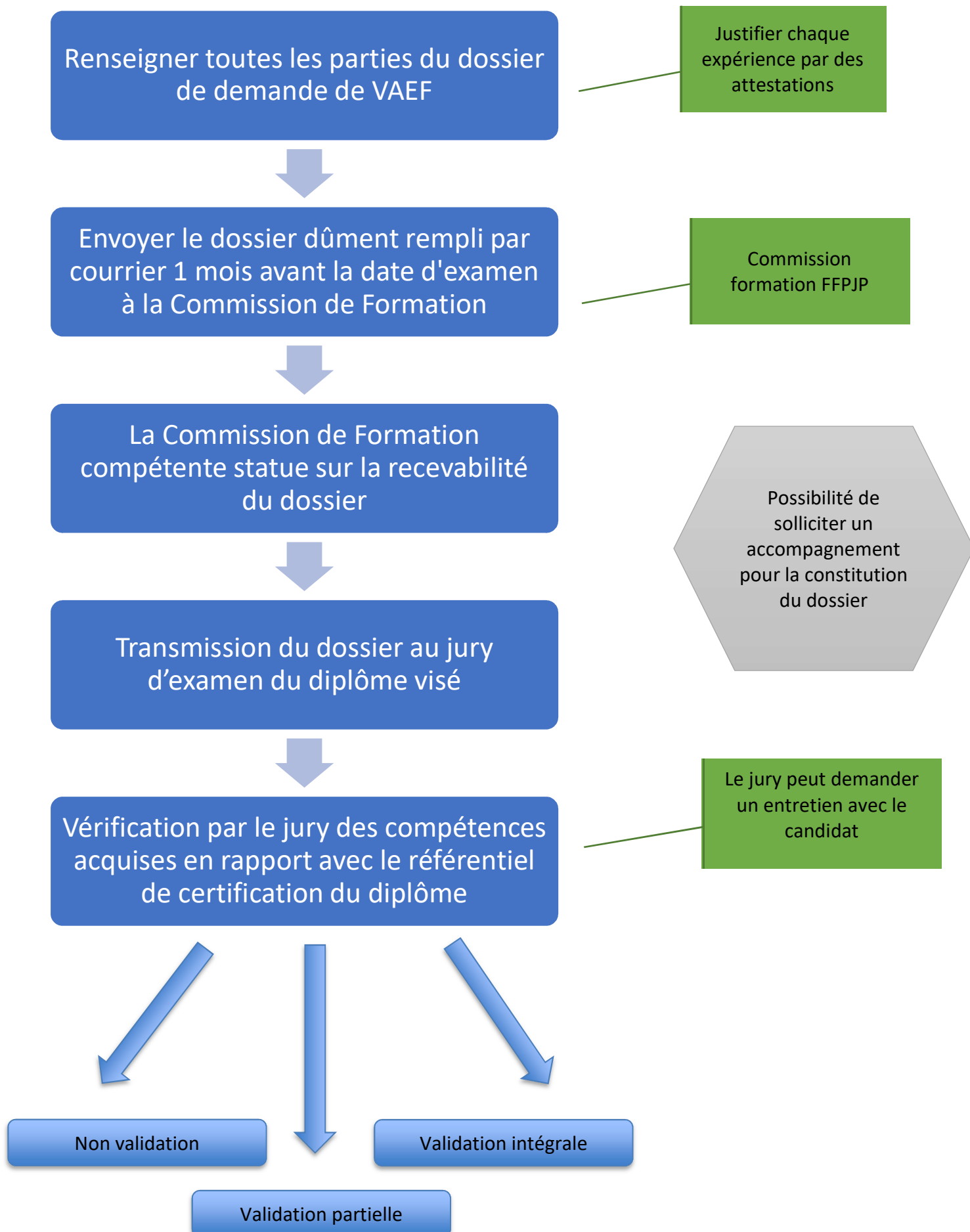
Réfèrent des formations

William ROUX

04 91 14 05 80 – 06 19 84 14 01

William.roux@petanque.fr

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE FEDERALE: LA PROCEDURE





**CENTRE NATIONAL DE FORMATION
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL**

**DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE FEDERALE
BREVET FEDERAL
Partie 1 : recevabilité**

NOM :	PRENOM :
--------------	-----------------

Diplôme visé (entourer la case correspondante)

Initiateur	Brevet Fédéral 1 « éducateur »	Brevet Fédéral 2 « entraîneur »	Brevet Fédéral 3 « entraîneur »
------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

Cadre réservé à la FFPJP

Dossier reçu le : / / Dossier complet le : oui
non

Pièces manquantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Attestations d'expériences
- Attestation de bénévolat
- Chèque d'instruction du dossier de 50€
- Photocopie de la licence
- Photo identité
- Photocopie des diplômes (fédéraux, d'état, sportifs, autres)
- Attestation de premiers secours (PSC1)
- Bulletin numéro 3 du casier judiciaire
- Enveloppe A4 avec adresse du candidat affranchie au tarif en vigueur

N° Référence du dossier :				
Décision de recevabilité	Avis favorable	Avis défavorable	Date:	
Observations				
Décision du jury	Validation	Validation partielle	Non validation	Date:
Observations				



Candidat

Madame / Monsieur (rayé la mention inutile)

Nom Nom d'épouse :

Prénom(s)

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tel domicile : Tel portable :

Situation actuelle

Numéro de licence :

Club : Fonction :

Comité Départemental : Fonction :

Comité Régional : Fonction :

Dossier à renvoyer **1 mois avant la date d'examen du diplôme, fixée dans le calendrier annuel**, avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

CENTRE NATIONAL DE FORMATION
Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
13 Rue Trigance
13002 MARSEILLE

Tout dossier incomplet, où n'apparaîtraient pas, par exemple, les attestations ou la description des expériences, ne sera pas pris en compte

CONTACT:

Réfèrent des formations

William ROUX

04 91 14 05 80 – 06 19 84 14 01

William.roux@petanque.fr

Formation et diplômes obtenus (par ordre chronologique)

Date	Scolaire et/ou universitaire	Professionnel	Pétanque	Autre

Expériences professionnelles (par ordre chronologique)

Date	Employeur	Fonction	Compétences acquises en rapport avec le référentiel de certification du diplôme

Niveau sportif (par ordre chronologique)

Année	Niveau de compétition	Résultats

Expériences bénévoles (par ordre chronologique)

Une attestation signée par deux responsables de l'association, dans laquelle vous avez exercé, ayant pouvoir de signature. L'attestation est obligatoire pour que l'activité soit prise en compte.

Date	Structure	Fonction	Compétences acquises en rapport avec le référentiel de certification du diplôme

PIECES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER :

- Photocopie d'une pièce d'identité,
- Attestations d'expériences,
- Attestation de bénévolat
- Chèque d'instruction du dossier (50€)
- Photocopie de la licence
- Photo identité
- Photocopie des diplômes (fédéraux, d'état, sportifs, autres)
- Attestation de premiers secours (PSC1)
- Bulletin numéro 3 du casier judiciaire
- Enveloppe A4 affranchie au tarif en vigueur



MODELE ATTESTATION DE BENEVOLAT
(à reproduire autant que nécessaire)

Je soussigné(e)
en qualité de Président(e) de

Atteste que M/Mme
a œuvré/œuvre au sein de l'association dénommée
en qualité de

✓ Fonctions exercées au sein de la structure:

Fait à, le

Signature et cachet:

DESCRIPTION DES EXPERIENCES

Le dossier doit comporter le descriptif d'au moins deux expériences permettant d'apprécier les compétences requises pour l'obtention du Brevet Fédéral visé :

- ↪ une situation de gestion d'une école de pétanque ou d'une équipe en compétition
- ↪ une situation d'entraînement, de perfectionnement ou d'initiation
- ↪ une situation de formation de cadre (uniquement pour les personnes souhaitant valider le BF2)

Le candidat devra présenter un dossier (10 pages maxi) faisant apparaître sa compétence à :

- ↪ Conduire et animer des séances d'initiation, de perfectionnement ou d'entraînement
- ↪ Accompagner un joueur, une équipe en compétition.
- ↪ Conduire une action de formation fédérale

Dans ce dossier le candidat devra mettre en évidence son expérience et démontrer le comment de sa pratique actuelle.

Il devra justifier cette pratique en s'appuyant sur :

- ↪ Son sens de l'observation
- ↪ Ses critères objectifs
- ↪ Son analyse
- ↪ Ses connaissances et compétences acquises au cours de formations ou stages antérieurs.

Il devra montrer que sa pratique d'éducateur est en rapport avec :

- ↪ l'évolution du jeu et du règlement
- ↪ la démarche pédagogique de la FFPJP

une description concrète de situations, de séances, de programmation, de projets à long ou moyen terme est souhaitable.

